

Déclaration de revenus

Frais additionnels

Rabais

Services de consultation

Cette liste de tarifs sera applicable le **1er janvier 2024**. Prenez note que cette liste de tarifs est modifiable sans préavis. Les taxes en vigueur dans votre province sont en sus des tarifs ci-dessous. Certains frais additionnels peuvent s'appliquer selon votre situation. Les tarifs varient selon la date à laquelle vous envoyez votre dossier **complet**.

Les tarifs dans ce document sont individuels sauf si indication contraire dans la section des notes.

Déclaration de revenus

Avant le 1er Avril

Salarié	90,00 \$
Camionneur	125,00 \$
Aîné	70,00 \$
Étudiant postsecondaire	70,00 \$
Faible revenu	70,00 \$
Aucun revenu	55,00 \$
Étudiant secondaire	55,00 \$
Post-faillite Finale Succession	Sur demande

Entre le 1 avril et le 15 avril

Toute déclaration produite durant cette période est soumise à une **augmentation tarifaire de 15,00 \$**.

Exemple : Une déclaration salariée passe de 90,00 \$ à 105,00 \$.

Entre le 15 avril et le 30 avril

Toute déclaration produite durant cette période est soumise à une **augmentation tarifaire de 45,00 \$**.

Exemple : Une déclaration salariée passe de 90,00 \$ à 135,00 \$.

Le tarif aîné s'applique aux clients de 60 ans et plus.

Étudiants au niveau secondaire avec seulement **un seul feuillet/relevé d'emploi**. Des frais supplémentaires s'appliquent dans le cas de documentation supplémentaire.

S'applique pour un revenu individuel de **moins de 35 000 \$** ou un revenu familial de **moins de 70 000 \$**. (Ceci concerne les déclarations ayant un faible revenu, les étudiants postsecondaires et les aînés)

Aucune déclaration de revenus d'année antérieure ne sera produite entre février et avril, sauf sur entente.

Aide en cas d'audit (ARC/RQ) **non inclus**. Le tarif est sur demande.

Le tarif peut varier selon le temps de traitement nécessaire, la nature, la complexité ainsi que le nombre de formulaires additionnels nécessaire pour cette tâche.

Travailleur autonome	225,00 \$
Activités agricoles	225,00 \$
Déclaration TPS/TVQ/TVH	35,00 \$

Les montants indiqués dans cette section ne comprennent pas les documents ou rapports à fournir à des tiers (ex. : FADQ, etc.).

Le tarif peut varier selon le temps de traitement nécessaire, la nature, la complexité ainsi que le nombre de formulaires additionnels nécessaire pour cette tâche.

Frais additionnels

Frais d'ouverture de dossier	10,00 \$
Frais d'ouverture de dossier (avec conjoint)	15,00 \$
Frais d'ouverture de dossier (travailleur autonome)	30,00 \$

TNO — Formulaire T2222

Revenus de location

Frais de déménagement

Vente résidence secondaire

45,00 \$ →

Gain/Perte en capital

Dépenses d'emploi – salarié

Remboursement TPS/TVH/TVQ pour les salariés

Déclaration finale – Québec

Les formulaires situés dans l'encadré de gauche sont à 45,00 \$. Veuillez noter que le prix est de 45,00 \$ par nouveau formulaire.

Exemple : Si vous avez un formulaire de vente de résidence secondaire et un formulaire pour les revenus de location, le prix sera de 90,00 \$.

Aide en cas d'audit (ARC/RQ) **non inclus**. Le tarif est sur demande.

Le tarif peut varier selon le temps de traitement nécessaire, la nature, la complexité ainsi que le nombre de formulaires additionnels nécessaire pour cette tâche.

Vente résidence principale 25,00 \$

Copie papier/Frais de poste 20,00 \$

Ajout de documents 20,00 \$

Frais de paiement en retard 50,00 \$ →

Redressement

Non-résidents et résidents réputés du Canada

Arrivée et départ du Canada

Revenu étranger/Bien étranger

Aide en cas d'audit (ARC/RQ) **non inclus**. Le tarif est sur demande.

Le tarif peut varier selon le temps de traitement nécessaire, la nature, la complexité ainsi que le nombre de formulaires additionnels nécessaire pour cette tâche.

Numéro de repérage non inclus. Le montant de 20,00 \$ est par déclaration ou document envoyé par la poste (30,00 \$ pour un couple).

Frais de retard fixes de 50,00 \$ plus 1,5 % mensuel ou 18 % annuellement sur le solde total après 30 jours de la réception de la facture. Lorsque le délai de paiement dépasse 60 jours, le rabais pour fidélité et pour professions devient nul. De plus, la filière sera archivée et le nombre d'années ancienneté du client n'est plus valide.

Les tarifs pour les déclarations de revenus de gauche indiqué en rouge seront produites uniquement sur demande.

Rabais

Voir la liste de [métiers qui s'applique](#).

Métier des services à la personnes	5,00 \$
Fournir une recommandation d'un particulier	7,50 \$
Fidélité annuelle	1,00 \$

Rabais appliqué sur la prochaine facture avec Comptabilité JP Bédard inc. Rabais applicable pour chaque référence.

La réduction s'applique à chaque client qui dépose une déclaration de revenus auprès de Comptabilité JP Bédard inc. Elle ne peut être appliquée qu'une fois par année.

Rabais de 1,00 \$ pour chaque année de fidélité. Le rabais de fidélité est de 10,00 \$ maximum par année. Le rabais s'applique pour chaque client.

Services de consultation

Travailleur autonome - Séance et matériel pour débutant	200,00 \$
Simulation REER ou impôt futur (client actuel)	60,00 \$

Inclus une trousse de départ, un chiffrier Excel et une rencontre virtuelle de 60 minutes.

Remplir un document officiel provenant de l'ARC ou RQ

Service d'analyse budgétaire pour particulier

Question fiscale - Particulier

Ces trois services sont proposés sur demande de nos clients uniquement.